

BULLETIN D'ADHÉSION CL - OFFRE SPECTACLE Cours Loisirs de l'AICOM 2018/2019

Je, soussigné(e) Madame Monsieur

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Déclare

M'inscrire Inscrire mon enfant Âge : _____

Sexe Féminin Masculin

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Né(e) le : _____ à : _____ Nationalité : _____

Tel. fixe : _____ Tél. portable : _____

Email : _____

Aux CL - Cours Loisirs de l'AICOM - Saison 2018/2019

Pour le (ou les) cours collectifs (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine.

CHANT

Mercredi de 19h30 à 21h30 - Tous Niveaux
Campus AICOM

3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

Vendredi de 19h30 à 21h30 - Tous Niveaux
AICOM Paris - Studio Club

3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

COMÉDIE MUSICALE HIGH SCHOOL (CL réservé aux 14-18 ans)

(Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine, hors vacances scolaires de la zone C (Toussaint, Noël, Hiver et Printemps).)

Mercredi de 17h à 19h - Tous Niveaux
AICOM Paris - Ze Art

3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

COMÉDIE MUSICALE

Mardi de 19h30 à 21h30 - Tous Niveaux
Campus AICOM
3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

Samedi de 15h à 17h - Tous Niveaux
Campus AICOM
3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

Dimanche de 17h à 19h - Tous Niveaux
AICOM Paris - Studio Harmonic
3 Mois (Avril, Mai, Juin) - **200 €**

Selon votre choix, les Cours Loisirs sont dispensés à l'adresse suivante :

Campus AICOM
10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil
(Métro ligne 8 - Créteil L'Echat)

AICOM Paris - Ze Art
17 rue Saint-Marc - 75002 Paris
(Métro lignes 9 - Grands Boulevards)

AICOM Paris - Studio Harmonic
5 Passage des Taillandiers - 75011 Paris
(Métro ligne 8 - Ledru-Rollin)

AICOM Paris - Studio Club
38-40 Rue de la Victoire- 75009 Paris
(Métro ligne 12 - Notre-Dame-de-Lorette)

Au présent bulletin d'adhésion sont joints les conditions générales et le règlement intérieur.

Fait à : _____

Le : _____

Je reconnais avoir lu et accepté
l'ensemble des conditions générales ci-dessous.

Adresse de renvoi du bulletin : **laurene@aicomparis.com**

Comment avez-vous connu l'AICOM ? _____

CODE PROMO : **OFFRE SPECTACLE 2019** _____

Coordonnées bancaires pour les règlements par virement :

IBAN : FR76 3000 3032 0100 0204 4381 358
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le nom du Cours Loisirs, le lieu (Paris ou Campus) et le nom de la personne inscrite.

Exemple pour le Cours Loisirs Comédie Musicale en Anglais au Studio Bleu : CL Comédie Musicale Anglais-Paris-GONZALES

Attention

A la rentrée, il faudra nous remettre impérativement les pièces complémentaires suivantes :

- Certificat médical
- Attestation d'assurance
- Une photo d'identité
- Autorisation de sortie de l'enfant (le cas échéant - facultatif)

Conditions générales et règlement intérieur :

1) Loi informatique et liberté : Dans le cadre de la loi «informatique et liberté», seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

2) L'âge minimum est de 14 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

3) Résiliation du bulletin d'adhésion :

a. Avant la date du premier cours : par lettre recommandée avec accusé de réception à destination de l'AICOM – SAS Europe Musicals, le répondant financier, signataire du présent bulletin d'adhésion, peut décider la résiliation de l'inscription. Dans ce cas, l'AICOM reversera l'ensemble des sommes versées.

b. Jusqu'à dix jours après la date du premier cours, l'AICOM reversera l'ensemble des sommes versées, déduction faite des heures réalisées, à raison de dix euros par heure de cours. Au-delà, le solde des frais est dû.

4) Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite d'une force majeure, le bulletin d'adhésion est résilié. L'étudiant ou le représentant légal doivent alors justifier de l'incapacité de suivre la formation par courrier recommandé. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent bulletin.

5) Dispositions financières : dans le cas d'une inscription pour l'année, l'inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates : quatorze jours après la signature du présent bulletin et le 1er décembre 2018. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel. Dans le cas d'un paiement annuel, le solde est exigible à la signature du présent bulletin d'adhésion.

6) La SAS Europe Musicals se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt-cinq kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum un mois à l'avance.

7) L'étudiant doit impérativement fournir à l'AICOM une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et l'individuel accident, un certificat médical, une photo d'identité et une autorisation de sortir pour les parents (pour les mineurs). Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous donnez droits à l'image pour la promotion de l'AICOM sur tout support, sans limite de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

10) Les cours ont lieu chaque semaine, hors vacances de Noël. Les cours sont tous maintenus durant les autres jours fériés, sans exception. En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

Règles des lieux

- La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

- Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

- Il est interdit de chanter dans les couloirs.

- Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

- A la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

- Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

- Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de l'AICOM : 01 45 23 52 69.

Respect

- Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

- Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de la SAS Europe Musicals, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : _____

Le : _____

Je reconnais avoir lu et accepté l'ensemble des conditions générales ci-dessus.